



Prévention du risque chimique : dispositions réglementaires

Une synthèse des dispositions réglementaires

Pour accompagner les entreprises dans la prévention du risque chimique, l'INRS met à leur disposition un aide-mémoire juridique qui fait la synthèse des dispositions réglementaires applicables au 1er août 2023. Trois questions à Nadiège Félicie, juriste à l'INRS.

Pourquoi mettre en place une démarche de prévention des risques chimiques ?

Colles, résines, diluants, dégraissants, colorants, peintures... les produits chimiques sont présents dans tous les secteurs d'activité (métallurgie, BTP, automobile, agroalimentaire...). Ils présentent des dangers pour les personnes et l'environnement : allergies, intoxications aiguës, asphyxie, incendie, explosion, pollution... et peuvent provoquer des effets immédiats ou des maladies, après des années d'exposition du travailleur, même à faibles doses.

Les **employeurs** qui affectent leurs salariés à des activités les exposant aux risques chimiques doivent donc mettre en œuvre une démarche de prévention de ces risques. Pour accompagner les entreprises dans cette démarche, l'INRS met à leur disposition des outils pour évaluer et prévenir les risques chimiques.

Quel est le cadre juridique que les employeurs doivent respecter ?

Comme pour tous les autres risques professionnels, pour respecter son obligation générale de sécurité, l'employeur doit s'appuyer sur les **principes généraux de prévention**¹, notamment l'**évaluation des risques**² et sa retranscription dans le **document unique**. Par ailleurs, pour le risque chimique, ces **principes généraux de prévention** sont déclinés dans le Code du travail dans un titre dédié.

¹ <https://www.inrs.fr/demarche/principes-generaux/introduction.html>

² <https://www.inrs.fr/demarche/evaluation-risques-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Ainsi, la priorité est toujours donnée à la **suppression** du risque. Mais si celui-ci ne peut être ni évité ni supprimé, la **substitution** des produits dangereux pour la santé par d'autres qui le sont moins est l'axe prioritaire de toute démarche de prévention.

Quand la substitution n'est pas possible, il faut réduire le risque à son niveau le plus bas, c'est-à-dire réduire les quantités de produits chimiques utilisés, le nombre de salariés exposés ou encore la durée des expositions, en privilégiant les mesures de **protection collective** comme l'**encoffrement**, le captage à la source des émissions, la ventilation. Arrivent enfin les mesures de **protection individuelle** comme le port de gants, de masques, de lunettes ou de combinaisons.

Enfin, l'employeur ne doit surtout pas négliger de former et d'informer les salariés susceptibles d'être exposés à des substances chimiques à leur poste de travail.

Quels sont les apports de ce document ?

Les employeurs, les salariés et les préventeurs peuvent retrouver dans ce nouveau document « **Prévention du risque chimique sur les lieux de travail**³ » (disponible en téléchargement ou en version imprimée) l'ensemble des dispositions concernant la prévention du risque chimique figurant dans le Code du travail.

³ <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=TJ%2023>

Pour mieux se retrouver dans les dispositions juridiques existantes, il propose une approche par thèmes :

- Il revient dans un premier temps sur le champ d'application de ces dispositions et sur les principales définitions des termes utilisés par la réglementation.
- Il précise les mesures générales de prévention, en précisant à chaque fois si elles sont applicables aux agents chimiques dangereux et/ou aux agents CMR pour lesquels peuvent être prévues des mesures plus contraignantes.
- Il détaille les mesures de prévention propres à certains agents chimiques dangereux, hors amiante (comme la silice cristalline et le plomb).

- Sont également abordées les dispositions applicables à certaines catégories de travailleurs (jeunes travailleurs de moins de 18 ans, travailleurs temporaires ou en CDD...).

Pour en savoir plus

BROCHURE 01/2024 | TJ 23



Prévention du risque chimique sur les lieux de travail

Cet aide-mémoire présente le cadre juridique de la prévention des risques chimiques. ⁴

⁴ <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=TJ%2023>

LOGICIEL 08/2022



Logiciel Seirich, l'outil pour évaluer les risques chimiques dans votre entreprise

Le logiciel Seirich permet aux entreprises de repérer, d'évaluer et de s'informer sur les produits chimiques utilisés dans l'entreprise. Il est téléchargeable sur seirich.fr ⁶

⁶ <https://www.inrs.fr/publications/outils/seirich.html>

BROCHURE 05/2022 | ED 6443



Les valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) sont des outils réglementaires pour la prévention du risque chimique par inhalation. Ce document présente le système français des VLEP avec les principales notions et explications permettant leur bonne utilisation. ⁸

⁸ <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206443>

Mis à jour le 06/02/2024

DOSSIER 01/2023



Risques chimiques

Repérer les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux, c'est la première étape pour prévenir les risques chimiques pour la santé ou pour la sécurité du travail. ⁵

⁵ <https://www.inrs.fr/risques/chimiques.html>

BROCHURE 12/2022 | ED 6483



La fiche de données de sécurité

Cette brochure s'adresse aux lecteurs des fiches de données de sécurité de substances ou de mélanges destinés au marché français. Elle leur permet de se familiariser avec les différentes exigences réglementaires. ⁷

⁷ <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206483>

BROCHURE 09/2018 | ED 6027



Risque chimique : fiche ou notice de poste

Ce guide donne des conseils pour l'élaboration de la fiche de poste, un document qui s'intègre dans le processus de prévention du risque chimique ⁹

⁹ <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206027>

CONSULTER ET TÉLÉCHARGER

BROCHURE



Prévention du risque chimique sur les lieux de travail

Cet aide-mémoire présente le cadre juridique de la prévention des risques chimiques.

VOIR AUSSI



ACTUALITÉS

07/02/2024
Travail & Sécurité : numéro de février 2024

06/02/2024
Napo dans... Alerte au feu !

01/02/2024
Cybersécurité et machines : un questionnaire de l'INRS sur les pratiques des entreprises

31/01/2024
Santé publique France et l'INRS renouvellent leur partenariat en santé-travail

31/01/2024
Prévention des postures sédentaires au travail

► [Toutes les actualités](#)